

COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE

Membres du CA présents : Eric Poulhe, Georges Le Pallec, Loïc Le Baccon, Isabelle Briois, François Durand, Francis Poulain, Gilbert Blouin, Stéphane Dablin, Nadia Descot, Michel Jomin, Romain Planchais, Sophie Royé, Marc Saliba, Stéphane Drouet, Philippe Gripon, Denise Huet, David Lloancy, Béatrice Lucet, Sandrine Arnal, Yoan Picard (Membre agréé), Claude Rose (C91), Sébastien Gaillard (C92), Hervé Zammit (C78), Michel Joly (C93)

Membres du CA excusés : Joël Dugay, Eric Feuillard, Florence Goret, Éliane Debusne, Mathias Priami (C75), Ganny Dinally (C77), Jean-François Mailler (C94), Dominique Huvelin (C95)

Invités présents : Jérémy Soula, Annie Durand

Invités excusés : Matthieu Lauberton, Xavier Beuzeville, Hans Holleville, Emmanuel Brugvin

Liste de diffusion : Membres du Conseil d'Administration – Président.e.s de structures (membres affiliés et agréés) – Membre de l'équipe technique régionale

Début de séance à : 20h30

INFORMATIONS	CA	élu/tech	échéance
Général			
<p>Informations du président</p> <p>Le président souhaite la bienvenue à Sandrine Arnal, élue lors l'assemblée générale du 6 mars dernier, qui participe à son premier conseil d'administration. Il est rappelé que six (6) postes réservés à des femmes sont toujours vacants. Eric Poulhe évoque ensuite différents sujets d'ordre général.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relations avec la Région Île-de-France Depuis sa prise de fonction en décembre 2020, Eric Poulhe a pu rapidement établir des relations avec la direction des Sports de la Région Île-de-France et rencontrer, le 15 février 2021, Patrick Karam, vice-président en charge des sports. Ce fut l'occasion de présenter les orientations politiques du Comité et sa volonté de construire un projet de développement sur deux olympiades. M. Karam a adhéré à la démarche en précisant qu'il sera possible d'ajuster la convention quadriennale en cours. Il s'est félicité du dynamisme du Comité. Lors d'une visioconférence le 30 mars 2021, Mme Valérie Péresse, présidente de la Région Île-de-France, et Monsieur Patrick Karam ont présenté le plan régional de sauvegarde du sport francilien. Le 20 avril suivant, M. Patrick Karam a informé les comités et ligues francilien.ne.s des évolutions de ce plan de sauvegarde, en leur demandant de recenser le besoins des clubs avant le 15 mai. En réponse à l'invitation de M. Karam, le Comité a organisé une réunion d'information le 6 mai en sa présence. Il a pu échanger directement avec les structures qui pourront recevoir une aide allant jusqu'à 1 500 €. 3 clubs ont fait une demande au titre du plan de relance, 22 clubs et 6 regroupements départementaux de clubs (77, 78, 91, 92, 93, 94) au titre du fonds matériel. Seulement 2 clubs ont confirmé une demande complémentaire sur des tickets loisirs. L'ensemble des demandes ont été prises en compte par les services de la Région Île-de-France. Le Comité est en attente de décision et du mode opératoire de reversement. • Renouvellement de la délégation de service public (DSP) sur l'île de loisirs de Vaires-Torcy La délégation de service public sur l'Île-de-loisirs de Vaires-Torcy a été attribuée au 1^{er} mai à un groupement constitué de la société d'économie mixte locale (SEML) Île-de-France Loisirs et des sociétés Récréa et Engie Solutions. La SEM détenue majoritairement par la Région Île-de-France assurera le financement des investissements à plus de 12 M€. La société Récréa assurera l'exploitation commerciale du site en remplacement de l'UCPA, et Engie Solutions la sécurité, l'entretien et la maintenance. Le groupement a demandé au CREPS Île-de-France d'assurer la coordination du mouvement sportif sur les activités de haut niveau, la formation professionnelle et la gestion financière et juridique. À ce jour, le Comité est en attente de la prolongation de la convention existante, annoncée aux mêmes conditions, pour une durée de six mois à compter du 1^{er} mai et qui permettra la mise en œuvre de nouvelles conventions. Pour information, le Comité occupe les locaux depuis cette date sans cadre juridique. De nombreuses interrogations portent sur le niveau de connaissance de Récréa du mouvement sportif, et sa volonté à prendre en considération ses besoins notamment sur la pratique sportive des clubs et les conditions d'organisation d'évènements dans des conditions acceptables tarifaires et de services. • Déploiement des parcours de randonnées nautiques À l'initiative du Département de Seine-et-Marne, quatre réunions de concertation se sont tenues fin avril avec les acteurs du territoire (mouvement sportif, collectivités, offices de tourisme, 	Epo	Epo	30/06/21

Syndicat mixte d'aménagement et de gestion des eaux, fédération de pêche...). Le Comité a ainsi pu présenter l'état d'avancement des projets d'aménagement des parcours de randonnées nautiques sur le Grand Morin, le Petit Morin, le Loing et la Marne, et aborder le volet du financement. Le projet du Loing entre dans sa phase de mise en œuvre terminale. Ceux des deux Morin entrent dans leur phase de finalisation du contenu et du financement sous la coordination du SMAGE. La réunion sur le parcours de la Marne a permis d'initialiser le projet mais nécessite une réunion politique avec les deux communautés d'agglomération concernées, Paris Vallée de la Marne et Marne et Gondoire, avant de solliciter VNF.

- Partenariat privé

Comme évoqué, le Comité a engagé des actions permettant de développer le partenariat privé. Le Comité et la société DSL Services ont signé une convention de mécénat le 12 mai 2020 se terminant le 31 décembre 2023 qui annule et remplace la précédente. Elle permet d'intégrer la démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) dans laquelle la société DSL Services s'est engagée. Le Comité remercie Marc Saliba pour tout son engagement et la confiance qu'il porte à notre Comité.

Le Comité souhaite également développer des services auprès des entreprises, et a organisé le 16 juin dernier, sur le stade nautique Olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne, un séminaire de chefs d'entreprises de l'association progrès du management (APM) – Club La Francilienne. La conférence sur le thème du collectif, était animée durant toute la journée par Sandra Forgues qui a partagé son expérience d'athlète de haut niveau, en présence également d'Emmanuel Brugvin. Le Comité a proposé des activités nautiques de groupe en dragon boat sur le lac, et en raft sur le bassin olympique. Au vu des retours des participants, l'opération est très positive et valide l'orientation de structurer et proposer ce type de prestations.

Le Comité participera également, pour le compte de la société Suez Eau France, à l'organisation d'une journée solidaire et festive, Handi Eaux, pour un public à handicap cérébral à la découverte de l'eau et de l'environnement. La société a souhaité dupliquer cet évènement, organisé chaque année au mois de juin à Brunoy, sur le stade nautique Olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne. L'évènement, dont la date est à confirmer mi-septembre, est l'occasion pour le Comité d'initier une relation avec Suez Eau France, pérenne et adossée sur des valeurs communes.

- Politique événementielle

Malgré les contraintes sanitaires, le Comité a su se mobiliser dans l'organisation de compétitions de slalom à Vaires-sur-Marne.

Du 22 au 25 avril se déroulait le championnat de France Élite qui servait aussi de support aux sélections des équipes de France senior. Le Comité remercie tous les bénévoles, juges, et sauveteurs investis sur cette manifestation en soutien de la FFCK, porteuse de l'évènement.

Le Comité était en revanche responsable de l'organisation des sélections U18 et U23 en slalom qui se sont déroulées le 29 et 30 mai dernier. Il s'agissait de la première compétition post-covid avec du public. Le Comité a également réalisé une opération de communication en invitant des acteurs du mouvement sportif, des partenaires publics et privés qui se sont retrouvés à la tente VIP au bord du bassin, puis en fin d'après-midi à un cocktail à la salle panoramique. L'opération a réuni plus de 40 participants dont les deux présidents de communautés d'agglomération, plusieurs représentants du Département de Seine-et-Marne, des élus locaux, le directeur du CREPS, la présidente du CROS Île-de-France, des partenaires privés, le directeur de l'UNSS. La rencontre a été grandement saluée et appréciée de tous, renforçant les relations et l'avancement des dossiers en cours.

S'est tenue à Vaires-sur-Marne la Journée Olympique organisée par l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) de l'académie de Créteil, avec le soutien du Comité pour la mise à disposition de matériel nautique et l'encadrement sur le bassin d'eau calme le matin et d'eau vive l'après-midi. Cette opération a été également l'occasion de renforcer les relations entre le Comité et l'UNSS Créteil dont l'enjeu porte à la fois sur la réalisation d'évènements communs mais aussi le déploiement des foyers de performance couplés à des sections scolaires d'excellence dans le cadre du parcours de performance fédéral (PPF) régional. En présence du recteur d'académie, il a été convenu de travailler sur une convention de partenariat qui pourra être signée à l'occasion de la célébration du retour des Jeux Tokyo-Vaires-Paris.

- Présidence de Nautisme en Île-de-France

Créé en 2018, dans l'héritage du Centre de formation francilien des sports nautiques, Nautisme en Île-de-France est une alliance régionale entre les ligues d'aviron, de voile, de ski nautique/wakeboard, et du Comité. Les trois missions sont la formation, la promotion et le développement des activités nautiques en Île-de-France.

Son assemblée générale s'est tenue le vendredi 16 avril 2021. Eric Poulhe a été élu à la présidence succédant à Christian Vandenberghe qui est le nouveau président de la Fédération française d'aviron. Stéphane Dablin reste trésorier de la structure. Michel Jomin y siège également et Didier Vivien a été nommé membre d'honneur.

<p>Projets sportifs fédéraux (PSF) 2021</p> <p>La conférence territoriale s'est déroulée le jeudi 17 juin à 20 heures en présence des 8 présidents de comités départementaux, 4 membres du bureau exécutif, ainsi qu'Olivier Bayle, représentant du bureau exécutif fédéral, et Ludovic Royé, directeur technique national (DTN). et Les comités départementaux ont été associés à toutes les étapes de la campagne et ont participé à trois réunions pilotées par le Comité : une réunion d'information le 6 mars, une réunion de lancement le 15 avril et une réunion de cadrage de l'instruction le 20 mai.</p> <p>En phase terminale, une évaluation collégiale affectuée par trois groupes d'évaluateurs (bureau exécutif, ETR, comité départemental) a permis un classement de l'ensemble des actions déposées par les clubs sur le compte Asso.</p> <p>La conférence territoriale a pu débattre et arbitrer sur la base de ce classement et entériner les actions et les montants alloués, dans le respect des enveloppes financières transmises par la FFCK.</p> <p>Le Comité Île-de-France a reçu une enveloppe territoriale de 26 076 € pour 4 actions (en baisse de 1 372 € par rapport à 2020) et 5 450 € pour l'enveloppe fléchée pour 2 actions.</p> <p>Les comités départementaux, hormis le Val-d'Oise qui n'a pas fait de demande, se sont vus attribuer une enveloppe territoriale de 17 532 € pour 10 actions (en hausse de 1 095 € par rapport à 2020) et aucun montant sur l'enveloppe fléchée. Il est à noter que les comités départementaux les mieux dotés ont accepté de redistribuer une quote-part de leur allocation à ceux moins bien dotés de manière à atteindre un montant minimum de 1 700 €.</p> <p>Les clubs se sont vus attribuer une enveloppe territoriale de 44 902 € pour 51 actions (en hausse de 8 007 € par rapport à 2020) et 11 900 € sur l'enveloppe fléchée pour 18 actions éligibles.</p> <p>30 clubs ont fait des demandes. 23 clubs ont été retenus au titre de l'enveloppe territoriale et 8 au titre de l'enveloppe fléchée. Un seul club éligible n'a rien reçu du fait d'un enregistrement sur la plateforme non finalisé de sa part.</p> <p>La FFCK a félicité le Comité pour son engagement, sa gestion performante et collégiale de la campagne. Les montants décidés à la conférence territoriale ont été saisis sur la plateforme Osiris et seront validés lors du prochain bureau exécutif fédéral pour transmission à l'Agence nationale du sport en juillet.</p>	<p>Epo Epo</p>	<p>01/07/21</p>
<p>Départ du Cadre technique régional coordonnateur (CTRC)</p> <p>Sébastien Tester a quitté le 1^{er} juin 2021 son poste de cadre technique sportif (CTS) coordonnateur pour rejoindre la FFCK où il prend la responsabilité de l'organisation des événements sur le stade nautique Olympique d'Île-de-France.</p> <p>Eric Poulhe a rencontré le DTN Ludovic Royé très rapidement afin de discuter des conditions de son remplacement. Ce dernier a confirmé en avril la demande d'ouverture d'un poste de CTS avec des missions en Île-de-France à compter du 1^{er} septembre 2021. Dans l'hypothèse d'une arrivée à cette date, il a été convenu que Sébastien conserve certaines missions régionales durant une période de transition que l'on estime courir jusqu'au 31 décembre.</p> <p>Depuis avril, Eric Poulhe a été informé par le DTN de l'avancement et associé à la phase de recrutement. Il l'en remercie. À ce jour nous avons de bons espoirs d'avoir le poste pourvu en septembre avec un profil correspondant aux attentes du Comité.</p>	<p>Epo Epo</p>	<p>01/06/21</p>
<p>Départ du Conseiller technique fédéral</p> <p>Alban Planchais a envoyé sa lettre démission. Le départ du Comité sera effectif au 20 août. Le Comité le remercie pour son engagement pendant huit années et lui souhaite ses meilleurs vœux de succès dans son nouveau poste à la FFCK.</p> <p>Le Comité travaille actuellement sur son remplacement et l'opportunité de réorganisation des missions qu'il occupait.</p>	<p>Epo Epo</p>	<p>20/08/21</p>
<p>Compte rendu de l'assemblée générale du samedi 6 mars 2021</p> <p>Le compte rendu de l'assemblée générale du samedi 6 mars 2021 est présenté au conseil d'administration pour avis. Pour rappel, il sera présenté pour approbation à l'assemblée générale de mars 2022. Les élus souhaitant apporter des observations au compte rendu, pourront le faire avant le bureau exécutif de septembre 2021.</p>	<p>Epo EPo/ADu</p>	<p>31/08/21</p>
<p>Développement</p>		
<p>Adhésions</p> <p>Au 26 juin 2021 le Comité compte 2 618 titres annuels contre 2 621 à la même date en 2020. Les chiffres témoignent d'une bonne stabilité sur un premier semestre qui a subi pleinement l'effet de la crise. Il est à noter que les mois de mai et de juin témoignent d'une progression encourageante pour le deuxième semestre à venir.</p> <p>Les points marquants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux tiers des clubs et des comités départementaux enregistrent une bonne progression par rapport à 2020 • À effectif constant, la féminisation progresse également à 33% contre 31% en 2020 • La fidélisation est très forte. À effectif constant, le taux de renouvellement est de 90%, laissant une belle marge de progression aux nouvelles adhésions, qui ne sont qu'à 10%, contre 36% en 2020. Ce chiffre se retrouve au pourcentage près, à l'échelon national. 	<p>GLP GLP /HVi</p>	<p>30/06/21</p>

<p>Commission Espaces sites itinéraires navigation durable (ESIND) David Lloancy confirme en séance sa démission de la présidence de la commission ESIND pour incompatibilité avec son activité professionnelle. Eric Poulhe le remercie pour son engagement bénévole et le travail fourni. Il rappelle également l'enjeu sur le secteur avec les projets de parcours de randonnées nautiques et la nécessité de constituer une commission active. Stéphane Drouet, président du club du Haut Morin, et fortement impliqué dans les projets en cours en Seine-et-Marne, propose sa candidature. Elle sera présentée pour validation au bureau exécutif du jeudi 8 juillet. Les élus le remercient pour sa proposition et son engagement.</p>	GLP GLP /HVi	30/06/21
Activités		
<p>Projet de performance fédéral (PPF) Ce dispositif, élaboré pour l'olympiade 2024, est instruit par l'Agence nationale du sport (ANS) avec une délégation donnée à la FFCK. Il se décline en trois niveaux : foyer d'excellence (Pôle France), foyer national (Pôle espoir), et foyer territorial (structures locales d'entraînement: clubs, comité départemental, comité régional...). Pour l'Île-de-France, 8 clubs ont répondu aux critères d'un foyer territorial. Le Comité régional s'est également positionné comme foyer territorial, en coordination des 8 foyers territoriaux de clubs. L'ensemble des dossiers de candidature sont en cours d'instruction par la FFCK. Des réunions de travail avec le Comité et les structures seront programmées entre fin août et début septembre. La FFCK présentera les dossiers éligibles à l'ANS à l'automne, pour une délibération en janvier 2022. Seuls les foyers d'excellence et nationaux seront finançables par l'ANS. La labellisation de foyer territorial, permettra une reconnaissance institutionnelle pour la recherche de partenariats publics et privés.</p>	FDu FDU /EBr	30/06/21
<p>Commission Loisir Eau vive Le bureau exécutif a acté le 10 juin dernier la proposition de Joël Dugay de structurer et coordonner le démarrage de la commission eau vive. Il l'en remercie, Une réunion constitutive est prévue en septembre avec Florence Goret, Béranger Doullé et Emmanuel Brugvin qui apportera son soutien et son expertise. L'objectif est de compléter rapidement le groupe qui définira collégialement le projet de développement pour la saison 2022, avec un budget d'actions identifiant les besoins en ressources d'encadrement. La présidence de la commission sera définie ultérieurement, pour décision du bureau exécutif, une fois le groupe constitué.</p>	FGo FGo/EBr	30/06/21
<p>Sport santé La présence de Thomas Durand pendant plus de trois mois, stagiaire en première année de Master STAPS Activité physique adaptée et santé (APA-S), a permis de démarrer une structuration du sport santé et fitness en Île-de-France. Des échanges ont eu lieu avec Amélie Palatz (Pagaie Fit) et Caroline Loir (Pagaie Santé) de la FFCK. La création et l'analyse d'un questionnaire à destination d'une dizaine de clubs ayant au moins une personne diplômée « pagaie santé », a permis de comprendre les raisons principales pour lesquelles le développement de cette activité se met en place difficilement dans les clubs. La création d'une série Youtube pour illustrer la pratique de Pagaie Santé et Pagaie Fit est en phase d'étude. Afin de poursuivre ce travail, il serait souhaitable de s'appuyer sur la commission régionale médicale présidée par Philippe Gripon afin d'aborder des thèmes médicaux qui pourrait être intégrés dans Pagaie Santé, Pagaie Fit ou la pratique handikayak. Sandrine Arnal, infirmière, s'est proposée d'apporter sa contribution sur ces travaux. Le Comité la remercie et prend note de son intégration dans le groupe.</p>	FPo FPo	30/06/21
<p>Calendrier 2021 En raison du contexte sanitaire, le calendrier a fait l'objet de nouveaux arbitrages. Il est présenté en séance. Un récent communiqué de la FFCK précise que l'accent est donné à l'animation régionale pour permettre une reprise des activités à l'ensemble des publics sportifs.</p>	FDu FDU	30/06/21

DÉCISIONS		BEx	élu/tech	échéance
Général				
<p>Compte rendu du conseil d'administration du Jeudi 11 février 2021 Le compte rendu ne faisant mention d'aucune remarque de la part du conseil d'administration, le document est soumis à son approbation. Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	EPo	EPo/ADu	30/06/21	
<p>Projet de développement régional : Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) et déclinaison du projet fédéral Terre de pagaie Dans le cadre de la construction de son projet de développement, le bureau exécutif a acté en mars le principe d'activer un DLA dont l'objectif est d'accompagner des associations dans le développement de leurs activités, la consolidation, la création ou la pérennisation des emplois. France Active Île-de-France a réalisé la première phase de diagnostic partagé, avec des membres représentatifs du Comité : Eric Poulhe, Georges Le Pallec et François Durand (BEx), Annie Durand et Sébastien Tester (ETR), Ganny Dinally et Sébastien Gaillard (comités départementaux), Stéphane Drouet et Joël Dugay (club et commission d'activités). Le rapport du diagnostic a été présenté à un comité technique d'appui (CTA) le 22 juin dernier, pendant lequel Eric Poulhe a pu répondre aux questions des experts. France Active Île-de-France a donné son accord de prendre en charge une prestation d'accompagnement de conseil sur la mission suivante : redéfinition de la stratégie de développement régional, réflexion autour d'une</p>	EPo	EPo/ADu	30/06/21	

<p>diversification du modèle socio-économique et l'après JO 2024 en synergie avec le projet fédéral.</p> <p>L'objectif du Comité est toujours de construire un projet de développement sur 8 ans, en coproduction avec les structures, et de le finaliser pour le mettre au vote de l'assemblée générale de mars 2022. Afin d'impliquer tous les acteurs du territoire, il est prévu de programmer un colloque avant la fin de l'année.</p> <p>Par ailleurs, la FFCK a engagé une démarche de déclinaison du projet fédéral Terre de Pagaie prenant fin en 2024. La FFCK a sollicité le Comité pour en faire la promotion et veiller à son déploiement dans les comités départementaux et les clubs, sur la base de kits qui ont été diffusés directement aux structures. L'agenda et le mode opératoire communiqués à ce jour, ne sont pas compatibles avec les actions engagées par le Comité qui souhaite une consultation large préalable, pour que les structures s'approprient le projet régional auquel elles auront contribué. Compte des enjeux politiques, le conseil d'administration est sollicité afin de valider la démarche déjà engagée par le Comité à savoir : la construction d'un projet de développement sur 8 ans, la réalisation du plan d'accompagnement dans le cadre du DLA de France Active Île-de-France, l'organisation d'un colloque avant la fin d'année, l'établissement d'une synthèse sur la base des besoins et contributions des structures, la définition des orientations régionales ajustées en phase finale avec le projet fédéral et sa charte graphique.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>		
Services		
<p>Budget révisé au 30 juin 2021</p> <p>Devant l'impact de la crise sanitaire sur le premier semestre 2021, il était important de préparer une révision du budget 2021. Les commissions ont communiqué leurs budgets révisés qui ont été validés lors d'une réunion de travail avec le représentant élu du conseil d'administration pour le contrôle des comptes, le cadre technique coordinateur, le président et le trésorier du Comité. Après consolidation, les budgets ont été présentés au bureau exécutif et présentés au conseil d'administration pour validation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Subventions : 311 331 € dont solde de subventions au 31/12/2020 : 68 922 € (héritage & société 18,1 k€, CNDS emploi 14 k€ et fonds dédiés 36,8 k€) • Dépenses complémentaires : 40 900 € <p>Projets</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Projet de développement DLA : 10 000 € ○ Colloque des bénévoles : 15 000 € <p>Actions</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Communication internet : 10 000 € ○ Aide au démarrage commission loisirs EV : 900 € ○ Groupe de travail mixité : 5 000 € <p>La consolidation donne un total dépenses de 457 072 € (443 045 € au budget initial) pour des recettes à 145 741 € (199 075 € budget initial). Avec l'ensemble des subventions, le résultat prévisionnel serait en excédent de 11 711 €, qui pourra être affecté en fonds dédié. Toutes les demandes exprimées par les commissions d'activités ont été prises en compte. Stéphane Dablin souhaiterait la diffusion d'un budget plus détaillé que celui présenté. Le trésorier prend acte de la demande et propose de diffuser le budget par section analytique (services généraux, commissions) en détaillant les quatre postes budgétaires : salaires, fonctionnement, actions et projets aux membres du conseil d'administration.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	LLB LLB	30/06/21
<p>Création d'un fonds de réserve et d'un comité d'instruction des prêts</p> <p>Il est proposé de constituer un fonds de réserve à hauteur de 10 000 € qui sera enregistré sur un compte 1068 « autres réserves ».</p> <p>Ce fonds sera constitué à partir du résultat du Comité et par le remboursement des prêts, dont celui du club du Haut Morin pour un montant de 2 000 €.</p> <p>Il est proposé que l'instruction des dossiers de prêts, avant présentation et décision en conseil d'administration, soit réalisée au sein d'un comité ad-hoc. Michel Jomin et Catherine Paoletti ont donné leur accord pour y participer aux côtés du président et du trésorier du Comité, de Georges Le Pallec et de Stéphane Dablin.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	GLP GLP/LLB	30/06/21

<p>Demande de prêt pour le club des Ragondins</p> <p>Le 3 février dernier, le président du club des Ragondins a sollicité le Comité pour l'octroi d'un prêt de 2 500 € permettant l'acquisition de matériel nautique pour la section Standup Paddle. L'investissement total de 5 000 € permettra d'engager des actions sur la saison de location et la rentrée de septembre. Au regard du règlement intérieur, l'investissement doit faire l'objet d'un cofinancement entre le Comité Île-de-France et le Comité des Yvelines. Ce dernier a confirmé sa participation à hauteur de 1 000 euros par décision en réunion ordinaire du 15 mars 2021. Après instruction et avis favorable du bureau exécutif, le 11 mars et le 5 mai 2021, le dossier de prêt de 2 500 € est présenté aux élus du conseil d'administration pour décision.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	GLP GLP/LLB	30/06/21
<p>Périmètre élargi de la commission médicale</p> <p>Philippe Gripon a été confirmé à la présidence de la commission médicale. En accord avec lui, le BEx souhaite redynamiser la commission et propose d'élargir son périmètre d'actions aux secteurs du sport handicap, sport santé et sport bien-être.</p> <p>Décision ► Approbation à l'unanimité</p>	FPo FPo /EBr	30/06/21

Le conseil d'administration s'est terminé à 23h45.

Le prochain conseil d'administration sera planifié lors du dernier trimestre 2021 avec le souhait de l'organiser en présentiel, si possible, dans l'ouest parisien.

Georges LE PALLEC



Secrétaire général

Eric POULHE



Président